



République Française  
Département du Haut-Rhin  
Arrondissement d'Altkirch

Nombre de conseillers élus : 15  
Nombre de conseillers en fonction : 14  
Nombre de conseillers présents  
Et représentés : 10

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 08 AVRIL 2025**

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 31 mars 2025, s'est réuni dans la salle du conseil le mardi 08 avril 2025 à 20h sous la présidence de Monsieur Fabien ULMANN, Maire,

Sont présents :

- M. Guillaume REIN, Mme Anne GIRARD (arrivée à 20h34) et Mme Christelle SCHLOSSER, adjoints,
- M. Yann AUDEGOND, M. Jérôme BANHOLZER, M. Thomas FICHTER, M. Patrick MULLER, Mme Amandine ZAUGG et M. Vincent STUDER, conseillers municipaux.

Absents excusés :

- Mme Mélanie DEMUTH, qui n'a pas donné pouvoir,
- Mme Marie-Rose BECKENDORFF qui n'a pas donné pouvoir,
- Mme Charlyne SCHLOSSER qui n'a pas donné pouvoir,
- Mme Régine CHAMPVALONT qui n'a pas donné pouvoir,

Secrétaire de séance : M. Vincent STUDER

Secrétaire auxiliaire : Mme Sandrine MACIAS

Après avoir souhaité la bienvenue à l'Assemblée présente, M. le Maire constate que le quorum est atteint pour valablement délibérer.

M. le Maire passe aux différents points à l'ordre du jour.

**Délibération 2025-14**

**9- COMPTE DE GESTION 2024 – BUDGET ANNEXE « LOTISSEMENT »**

Le document est distribué sur table à chaque conseiller.

M. ULMANN présente le compte de gestion 2024 établi par Mme la Trésorière d'ALTKIRCH.

Les résultats sont les suivants :

En section de fonctionnement :

- |  |              |
|--|--------------|
| - Les recettes de fonctionnement se sont élevées à | 114.937,34 € |
| - Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à | 13.240,83 €  |
| Soit un excédent de fonctionnement brut de         | 101.696,51 € |

En section d'investissement :

- |   |        |
|---|--------|
| - Les recettes d'investissement se sont élevées à | 0,00 € |
| - Les dépenses d'investissement se sont élevées à | 0,00 € |
| Soit un déficit d'investissement brut de          | 0,00 € |

**Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,**

- **Entendu les explications de M. ULMANN,**
- **Considérant que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de la comptabilité administrative,**
- **Constatant pour la seule comptabilité principale, les identités de valeur avec les indications du compte administratif dressé par le Maire,**

**APPROUVE à l'unanimité le compte de gestion 2024 ci-dessus résumé.**

**POUR 10**

**CONTRE /**

**ABSTENTION /**

**La présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie pendant un mois et sera transmise à M. le Sous-Préfet d'ALTKIRCH.**

**Délibération exécutoire de plein droit conformément aux dispositions de la loi n° 82-623 du 22 juillet 1982.**

**Suivent les signatures au registre**

**Pour extrait conforme**

**Seppois le Haut le 08 avril 2025**

**Le Maire**

**Fabien ULMANN**

